



3 PIÈCES	
Bâtiment C - <b>C-203</b> rez-de-chaussée	
CHAMBRE 1	15,6 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	11,4 m <sup>2</sup>
DGT	2,2 m <sup>2</sup>
DGT	3,9 m <sup>2</sup>
DRESSING	1,8 m <sup>2</sup>
SDE	5,9 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	22,1 m <sup>2</sup>
WC	1,2 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE TOTALE</b>	<b>64,2 m<sup>2</sup></b>
JARDIN	24,6 m <sup>2</sup>
TERRASSE	13,5 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE(S) ANNEXE(S)</b>	<b>38,0 m<sup>2</sup></b>



**LEGENDE:**

*Emplacement Bloc Cuisine*

LL	LAVE-LINGE		FAUX-PLAFOND, SOFFITE
LV	LAVE-VAISSELLE		ARRÊT CARRELAGE
C	BLOC CUISSON		SECHE SERVIETTE
R	REFRIGERATEUR		RETOMBÉE DE POUTRE
LC	LINEAIRE COMPLEMENTAIRE	EP	EAU PLUVIALE
ETEL	TABLEAU ELECTRIQUE	TP	TROP-PLEIN
GC	GARDE-CORPS	PF	PORTE FENETRE
PL	PLACARD	F	FENETRE
		VR	VOLET ROULANT

Les surfaces, côtes, gaines, retombées, soffites et faux plafonds ainsi que l'emplacement des sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Il est admis une tolérance de 5% par rapport à la surface habitable. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques de conception et des tolérances d'exécution, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et les réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Seuls seront fournis les équipements figurant sur le descriptif en annexe de l'acte de vente.